

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DES MRC DE LA MATAPÉDIA ET DE LA MITIS

Procès-verbal du conseil d'administration extraordinaire de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis, tenu au 420, Route 132 Ouest à Amqui le 11 juin 2024 à compter de 13 h 30, sous la présidence de M. Martin Soucy.

1. Ouverture de l'assemblée

Sont présents

M. Martin Soucy	Maire de Mont-Joli	MRC de La Mitis
M. Georges Guénard	Maire de Saint-Vianney	MRC de La Matapédia
M. Georges Deschênes	Maire de Saint-Gabriel	MRC de La Mitis
Mme Sylvie Blanchette	Mairesse d'Amqui	MRC de La Matapédia

Sont aussi présents

M. Vincent Dufour	Directeur général	Régie
M. Joël Tremblay	Directeur général	MRC de La Matapédia

Sont absents

M. Sébastien Lévesque	Maire de Sainte-Irène	MRC de La Matapédia
M. Pascal Rioux	Maire de Saint-Donat	MRC de La Mitis
M. Marcel Moreau	Directeur général	MRC de La Mitis

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Résolution 2024-23

Il est proposé par Mme Sylvie Blanchette, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mars 2024
4. Finances
 - 4.1 États des résultats avril 2024
 - 4.2 Comptes à payer
 - 4.3 Liste des comptes à recevoir
 - 4.4 Dossier Air Pur Ventilation
5. Nomination et procuration représentant Revenu Québec et clicSECUR

6. Acquisition d'un ordinateur portable
7. Multiplateforme- suivi
8. Centre de tri - suivi
9. Collecte
 - 9.1 Appel d'offres collecte - résultat
 - 9.2 Appel d'offres camions – résultat
 - 9.3 Augmentation de la marge de crédit
 - 9.4 Règlements
 - 9.5 Plan de communication – Mandat MLG
 - 9.6 Conteneurs à chargement arrière
10. Étude concernant la collecte des plastiques agricoles
11. Conditions de travail – mandat Groupe Véga
12. Levée de l'assemblée

3. Lecture et adoption du procès-verbal du 26 mars 2024

Résolution 2024-24

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la réunion du 26 mars 2024 tel que présenté. Le procès-verbal ayant été transmis avec l'avis de convocation, le conseil en est dispensé de lecture.

4. Finances

4.1 États des résultats avril 2024

M. Vincent Dufour présente l'état des résultats pour avril 2024.

4.2 Comptes à payer

Résolution 2024-25

Prélèvements	# 914 à 919	16 753.26 \$
Dépôts directs et prêts	# 500488-500511	930 584.68 \$
Salaires	# 501798-501823	35 925.77 \$
Total		983 263.71 \$

De ce montant, 23 200.52 \$ concerne le projet de multiplateforme.

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'accepter les comptes à payer d'avril et mai 2024 pour un total de 983 263.71 \$.

4.3 Liste des comptes à recevoir

M. Vincent Dufour présente les comptes à recevoir au 22 mai 2024.

4.4 Dossier Air Pur Ventilation

Résolution 2024-26

CONSIDÉRANT QU'une facture datée du 31 août demeure impayée, et ce malgré plusieurs tentatives de collection, états de comptes, appels, lettre, etc.

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'envoyer la facture numéro 807 chez le huissier et d'interdire l'entreprise à faire des demandes de disposition au LET via la procédure de la RITMR à l'avenir.

5. Nomination et procuration représentant Revenu Québec et clicSECUR

Résolution 2024-27

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Judith Garon :

- À inscrire la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis aux fichiers de Revenu Québec;
- À gérer l'inscription de la Régie à clicSÉCUR-Entreprises;
- À gérer l'inscription de la Régie à " Mon dossier " pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- À remplir les rôles et à assumer les responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises, notamment en donnant aux utilisateurs de la Régie, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- À consulter le dossier de l'entreprise et à agir au nom et pour le compte de la Régie, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de la Régie pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en

communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

6. Acquisition d'un ordinateur portable

Résolution 2024-28

CONSIDÉRANT QUE l'ordinateur utilisé par Anastasiya Zhukova est vétuste et ne répond pas aux besoins du poste, par exemple difficulté de connexion au serveur, lenteur sur internet, difficulté à faire du traitement d'image, difficulté voire incapacité à faire des visioconférences, etc;

CONSIDÉRANT QUE cette situation est inadéquate, dans le contexte où en raison du travail à distance de l'équipe et la grandeur du territoire l'emploi implique souvent des visioconférences.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'entériner la décision prise unanimement par courriel le 11 avril 2024 pour l'acquisition d'un ordinateur portable d'une valeur de 1291.99 \$ avant taxes.

7. Multiplateforme - suivi

M. Vincent Dufour fait une mise à jour des informations concernant le projet de multiplateforme de gestion des matières résiduelles de Saint-Moïse.

8. Centre de tri - suivi

M. Vincent Dufour fait le suivi concernant la demande de réouverture du contrat de traitement par le Centre de tri Matrec de Mont-Joli. Il avise le comité que le MAMH n'autorisera pas la réouverture de l'entente.

9. Collecte

9.1 Appel d'offres collecte - résultat

M. Vincent Dufour fait le suivi concernant les résultats de l'appel d'offres. Une décision sera prise lors de la prochaine rencontre.

9.2 Appel d'offres camions - résultat

Résolution 2024-29

Il est proposé par M. Georges Deschênes, appuyé par M. Georges Guénard et résolu à l'unanimité d'annuler l'appel d'offres 2024-02 concernant l'acquisition de camions de collecte.

9.3 Augmentation de la marge de crédit

Résolution 2024-30

CONSIDÉRANT QUE les subventions de fonctionnement sont déposées en fin d'année financière seulement;

CONSIDÉRANT QUE la marge actuelle de 700 000 \$ est insuffisante pour répondre aux obligations financières de la Régie;

CONSIDÉRANT QUE pour répondre à ses obligations, l'analyse montre que les besoins financiers sont d'une somme de 1 500 000 \$.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par Mme Sylvie Blanchette et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Judith Garon à procéder à une demande d'augmentation de la marge de crédit de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis de 700 000 \$ à 1 500 000\$ et à signer tous les documents afférents.

9.4 Règlementation

M. Vincent Dufour fait la mise à jour concernant la rédaction d'une règlementation uniformisée en gestion des matières résiduelles, qui sera adoptée par les deux MRC.

9.5 Plan de communication – Mandat MLG

Résolution 2024-31

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'entériner l'offre de service de MLG graphiste pour la campagne de la collecte au montant de 860.00 \$ avant taxes.

9.6 Conteneurs à chargement arrière

M. Vincent Dufour fait une présentation concernant les conteneurs à chargement arrière pour les déchets et le recyclage.

10. Étude concernant la collecte des plastiques agricoles

Résolution 2024-32

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Mitis désire déposer un projet d'étude pour la collecte des plastiques agricoles;

CONSIDÉRANT QUE la RITMR est mandatée pour la gestion de la collecte et possède l'expertise pour coordonner le projet.

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par M. Georges Guénard, appuyé par M. Georges Deschênes et résolu à l'unanimité d'autoriser M. Vincent Dufour, directeur général, à coordonner le projet d'étude de collecte des plastiques agricoles de la MRC de La Mitis.

11. Conditions de travail- Mandat Groupe Véga

M. Vincent Dufour fait une présentation concernant les conditions de travail. Aucun mandat n'est attribué.

12. Levée de l'assemblée

Résolution 2024-33

Il est proposé par M. Georges Deschênes de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 16 h 11.

Martin Soucy
Président

Vincent Dufour
Directeur général et secrétaire-trésorier